



## Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de RÉAUVILLE (DRÔME) du 17 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures 45,

le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2021

Présents : Mesdames : Monique ALLÈGRE, Catherine BLANC, Elisabeth BOMMEL, Lauriane MOINE

Messieurs : Norbert PERRIN, Christian BERNARD, Marc GASSER, Vincent GOUDON, Gilles SARACCO

Absent excusé : M. Fabrice PRAVE a donné pouvoir à M. Norbert PERRIN

Absent : M. Jean Luc FAUCON

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

→ Madame Monique ALLÈGRE est désignée secrétaire de séance.

<b>OBJET</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Décisions</b>
<b>SIVOS (Syndicat à vocation scolaire) :</b> - adoption des nouveaux statuts - désignation des membres du bureau	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Les nouveaux statuts ont été adoptés en séance du Conseil syndical du S.I.VOS du 30 mars 2021. La principale modification porte sur la composition du Comité syndical qui, conformément à la réglementation, est composé uniquement d'élus des 2 communes.  Après en avoir délibéré, le Conseil municipal - <b>adopte</b> les nouveaux statuts du SIVOS, - <b>désigne</b> au sein du Conseil municipal : - 3 Conseillers titulaires : ♦ M. Norbert PERRIN ♦ M. Christian BERNARD ♦ Mme Monique ALLÈGRE ♦ Mme Catherine BLANC  - 1 Conseiller suppléant :
<b>Travaux de raccordement individuel au forfait par le SDED (construction de M. Stéphane GIRARD)</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Après en avoir délibéré, le Conseil municipal  - Approuve le projet établi par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS ; - Approuve le plan de financement ci-dessous détaillé ;  Raccordement individuel extérieur pour alimenter la construction de M. Stéphane GIRARD, située rue des Fontelles, à partir du poste FONTElLES Dépenses prévisionnelles H.T. : 9 352,90 € Dont frais de gestion 5 % : 445,38 €  Plan de financement prévisionnel H.T. : Financements mobilisés par le SDED : 7 204,03 € Participation communale : 2 148,87 € Forfait : (1 612 € + (distance*56,27 €)) x 60 €



- La participation communale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus ;
- Décide de financer la part communale en facturant son montant total au demandeur, M. Stéphane GIRARD. Celui-ci a donné son accord par écrit le 08/01/2021, dans le cadre de l'instruction de son dossier de Permis de Construire n° 026 261 20V0009;
- S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recettes transmis par le SDED ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **adopte** les virements de crédits figurant ci-dessous :

**Virements de crédits budget de la Commune**

**10**

**0**

**0**

	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
INVESTISSEMENT	2128-21-36	1 700.00		
	2128-21-45	3 000.00		
	2188-21-34	41.00		
	2188-21-34	67.00		
	2312-23-36	1 700.00		
	2315-23-45	3 000.00		
2318	108.00			
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-</b>
FONCTIONNEMENT	6068	2 347.00	6419	393.00
	61521	2 740.00		
	<b>TOTAL</b>	<b>393.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>393.00</b>

La séance est levée à 20h17. Prochaine réunion du Conseil municipal le **lundi 21 juin 2021** à 18h45.



Le Maire  
NORBERT PERRIN